

## Affaires route Tchibanga-Mayumba et pont sur la Banio

# Un "matelas" de 166 milliards pour des travaux "défectueux"

L-J N

Libreville/ Gabon

**C'est la facture du pont sur la Banio qui éveille les soupçons des spécialistes gabonais du BTP et de la finance, quant à des surfacturations et du flou entretenu autour des chantiers du groupe Santullo. La suite va donner raison à ceux qui ont reniflé, très tôt, l'existence de mauvaises pratiques.**

LA réalisation du tronçon Tchibanga-Mayumba, ainsi que la construction du pont sur la Banio, figuraient parmi les préoccupations régulièrement exprimées par les populations de ces contrées. Pour répondre à leurs attentes, ces ouvrages vont être inscrits au nombre des chantiers prioritaires dans la province de la Nyanga. C'est ainsi qu'intervient, en juillet 2010, la signature d'un contrat, en lieu et place d'un marché public, entre le ministre de l'Economie, Magloire Ngambia, et Guido Santullo, pour la construction de 106 km de route et 522 mètres de pont. Montant total : 167 milliards sur fonds propres et non mis en place par la Banque islamique de développement (BID), comme initialement prévu.

Les travaux réalisés par le groupement Santullo-Séricom-Gabon s'effectueront à un rythme soutenu, sans tenir compte des exigences formulées préalablement par l'étude réalisée par le cabinet "Studio international". Celui-ci insistait sur le respect des normes établies dans le domaine du BTP.

Dans le même temps, un autre cabinet du groupement Cira-Ingénieurs conseils, recruté pour le contrôle de ces travaux, ne débutera ses prestations que 24 mois après le début des chantiers. Ce qui, tout naturellement, contribuera à susciter des inquiétudes sur le



Photo : Innocent M'badouma

**Pont sur la Banio (Mayumba) : comme une odeur de soufre.**

contrôle ainsi que les sérieux doutes sur la qualité même desdites œuvres présentant, au finish, plusieurs défauts.

Si les travaux de la route sont à l'arrêt, en revanche, le pont ouvert à la circulation n'a jamais été réceptionné par l'Etat gabonais. Au grand dam de l'homme d'affaires franco-italo-guinéen et de ses "associés". Comme si les autorités gabonaises avaient flairé des choses pas claires. La suite leur donnera sans doute raison.

En effet, selon des informations en notre possession, l'enquête ouverte dans le cadre de Mamba aurait permis de découvrir des pratiques douteuses dans la chaîne des règlements des factures ainsi que d'énormes anomalies intervenues avant et après le paraphe de l'accord d'attribution de ce marché. L'une d'elles porterait sur le projet d'exécution desdits travaux. On apprendra qu'après plusieurs demandes de l'administration et d'échanges de correspondances, ce



Photo : D.R.

**Route Tchibanga-Mayumba, déjà des anomalies constatées le 14 octobre 2017.**

document ne sera en fin de compte validé qu'en mars 2015, soit 5 ans après le début de ces chantiers lancés en juillet 2010. Ce qui est assez curieux et contraire aux procédures.

Concernant le pont routier et ferroviaire en question, il est à noter, comparativement à celui long de 4,7 km construit sur la lagune Nkomi par les Chinois, et dont le coût oscille autour de 94 milliards, soit un prix de 20 millions de francs le mètre linéaire (ML), celui sur la Banio, long de 520 m, a un coût de 82 milliards, soit près de 162 millions le mètre linéaire (ML). Qu'est-ce qui peut justifier une telle différence ? Sur quoi s'est-on basé pour fixer ces tarifs ?

A la lumière de ce qui précède, on est en droit de se demander sur la base de quels travaux Santullo a-t-il été payé ? Sur quoi se fonde-t-il pour réclamer des paiements, vu que ceux-ci n'auraient jamais été validés par l'administration ?

## Route Mouilla - Ndendé

# Imbroglie autour de 8 milliards payés

L-J N

Libreville/ Gabon

Il règne un sérieux imbroglie autour du financement des travaux de la route Mouilla-Ndendé effectués par la société du sieur Guido Santullo. Après avoir, une fois encore, obtenu un marché de gré à gré le 29 novembre 2012 d'un montant total de plus de 82 milliards de francs. Seules les conclusions de l'enquête en cours pourraient permettre de savoir exactement combien a réellement perçu la société de l'homme d'affaires guinéen-franco-italien. Pour l'heure, cette entreprise a déjà perçu 8 milliards de francs. Sauf que le Fonds d'entretien routier, principal bailleur de ces travaux, aurait reconnu avoir payé seulement un peu plus de 1 milliard. Le reste l'aurait été par le Trésor public. Pourquoi ? Sur quelle base ces paiements

ont été effectués, et les montants débloqués ? Tout cela s'avère nébuleux quand on sait que de nombreuses pièces comptables sont aujourd'hui introuvables. Bizarre...

Une confusion alimentée par l'intervention d'autres acteurs majeurs de la chaîne de la dépense, principalement au Budget. Lesquels ont validé des travaux reconnus par tous comme étant de mauvaise qualité. En effet, les travaux réalisés sur ce tronçon faisant partie de la transafricaine ont suscité de vives critiques et réserves de la part des techniciens des Travaux publics. Dans une correspondance datée du 29 octobre 2013, et dont nous avons reçu copie, Célestin Ondzambi, alors directeur général des Infrastructures de transports, avait fait remarquer à Santullo « que les travaux réalisés par votre entreprise sur la route Ndendé-Mouilla sont de qualité discutable et ramènent notre pays vingt ans en arrière. » Ce responsable s'appuyait sur un



Photo : Brice Bandoma

**Mouilla-Ndendé : doutes sur la qualité technique du bitumage.**

rapport d'expertise sur cette route. Pourquoi ces conclusions n'ont-elles pas été suivies ? Nul ne le sait.

Pendant ce temps, le groupement Santullo-Séricom-Gabon continuait de supprimer une couche importante de la chaussée et de poser directement le bitume sur la latérite, faisant fi des remarques et mises en

garde répétées de la mission de contrôle et de l'administration. Pis, non seulement il ne respectait pas les dispositions contractuelles du marché, mais se permettait même de revendiquer chaque fois des paiements. Comme pour d'autres ouvrages, l'instruction révèle aussi que la validation du projet d'exécution pour l'exploitation des dossiers d'exécution en phase travaux n'interviendra qu'en juillet 2015, pour des travaux ayant

démarré en septembre 2012. Soit 3 ans plus tard.

L'enquête qui se poursuit pourrait bien déboucher sur d'autres révélations qui ne manqueront certainement pas de mieux comprendre ce qui s'est réellement machiné autour de ce contrat.

# " École des officiers de Mandilou" : 20 milliards pour une "catastrophe"

L-J N

Libreville/ Gabon

DANS le cadre du renforcement des capacités opérationnelles de nos Forces de défenses, la construction d'une école des officiers d'active à Mandilou, non loin de Fougamou, dans le département de Tsamba-Magotsi, avait été décidée pour un montant de 27 milliards francs. Comme si la règle officielle des marchés publics était le gré à gré, celui-ci, paraphé le 27 septembre 2011, par le ministre de la Défense de l'époque, Ruffin Pacôme Ondzounga, et le patron du groupement Santullo-Séricom-Gabon, englobait un complexe comprenant un bâtiment d'instructions, des logements ainsi que des aires sportives. Après d'intenses travaux, vus de loin,

ceux-ci font la fierté de la contrée. Mais, selon le rapport pondu par une mission de contrôle indépendante, l'infrastructure est plutôt comme une véritable catastrophe. Et dire qu'il aurait déjà coûté à l'Etat gabonais 20 milliards de francs. L'amer constat est que les ouvrages, logements et autres bâtiments construits présenteraient d'importantes anomalies et des malfaçons qui pourraient les rendre inutilisables, voire inhabitables, affirme un expert en BTP. Dans ce cas, il faut être cynique pour permettre aux éléments des forces de défense de disposer de ce complexe. D'où la décision de leur demander d'attendre...

Commis pour évaluer les coûts réels des travaux, un expert estime, in fine, qu'ils sont un peu plus de 8 milliards seulement. La magie de la surfacturation serait encore passée par là. Des interrogations se multiplient sur certains montants destinés à des



Photo : Brice Bandoma

**L'Ecole militaire de Mandilou, merveille au loin, présente des malfaçons qui le condamnent à terme à la destruction.**

ouvrages. Notamment le stade (5 milliards francs), la centrale électrique (1 milliard). Tout comme des doutes pèsent sur l'intégrité des procédures de paiements et des responsables ayant certifié les factures. Par ailleurs, au-delà des innombrables irrégularités, la procédure judiciaire en cours contre Guido Santullo le serait pour des faits de corruption active et de blanchiment d'argent sur fond de fraudes fis-

cales et douanières. Ceux-ci ont d'ailleurs débouché sur la détention préventive M. Claude Kenmeugni, directeur de la société EDG, établissement de micro-finance de 2e catégorie dont le dossier d'agrément a été approuvé par Magloire Ngambia, alors ministre

de l'Economie, et fait de lui président du Conseil national du crédit, malgré le fait qu'il ne soit détenteur que d'un Brevet de technicien supérieur des Eaux et forêts. Ainsi que d'autres acteurs présumés impliqués dans les manœuvres et autres opérations au cœur de cette affaire politico-judiciaire. D'autres personnes pourraient également être épinglés. Affaires à suivre.